

tout âge demandaient à travailler avec eux, afin de prendre contact avec leurs excellentes méthodes de culture.

Ce fut l'embryon d'une école, bientôt assez prospère pour que le gouvernement provincial songeât à la prendre sous sa protection.

Le 8 mars 1893, l'honorable Louis Beaubien, alors ministre de l'Agriculture, écrivait au Révérend Père Abbé de Notre-Dame-du-Lac, Dom Marie-Antoine Oger, pour arrêter de concert avec lui les conditions de l'établissement définitif de cette école.

L'oeuvre, depuis lors, n'a pas cessé de fonctionner et de progresser. Aux services administratifs, aux exploitations agricoles et aux industries connexes, on peut dire qu'elle a fourni dès ses débuts plusieurs sujets d'une compétence avouée de tout le monde.

Entre temps, une poussée vigoureuse s'opérait dans le sens de l'amélioration de notre système d'enseignement à tous ses degrés et dans ses diverses spécialités. L'instruction agricole, heureusement, ne fut pas oubliée. On voulait la propager davantage, la mieux adapter aux besoins de l'heure présente, en agrandir et en varier les cadres, lui donner du relief et la rendre désirable même aux classes plus instruites; — en élever, pour cela, le niveau et lui permettre d'ouvrir à l'élite de ses contingents les portes d'une carrière qui ne serait inférieure à aucune autre.

Ces préoccupations se manifestaient à la fois dans des articles de journaux et de revues, dans les délibérations des parlements, dans les congrès et les cercles agricoles. Sur les voies et moyens, l'opinion publique se partageait parfois. Sur le but à atteindre, il y avait unanimité complète.

Cette période de recherches et d'élaboration qui durait depuis de trop longues années, vient enfin d'avoir une heureuse issue.

Pendant l'hiver de 1907, à la demande de l'honorable Jules-Louis Allard, ministre de l'Agriculture, comme aussi sur la pressante sollicitation des autorités religieuses et aux applaudissements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, l'École d'Agriculture d'Oka se prêtait de grand cœur à une réorganisation foncière, qui conserverait de son passé ce qu'une longue pratique expérimentale avait démontré effectif